

## Burundi : le gouvernement libère de prison 247 rebelles FNL

Source AFPLe gouvernement burundais a libéré mercredi 247 prisonniers, des rebelles des Forces nationales de libération (FNL), conformément à un engagement pris lors au cours d'un sommet régional le 4 décembre, a annoncé jeudi le ministre burundais de la justice. "Le gouvernement a libéré hier officiellement 247 prisonniers civils ou combattants du Palipehutu-FNL, capturés ou arrêtés avant la signature de l'accord global de cessez-le-feu de septembre 2006", a déclaré Jean-Bosco Ndikumana.

Le Parti de libération du peuple hutu est la branche politique des FNL. "Ils sont désormais à la disposition de la médiation (sud-africaine) qui doit passer dans les différents centres de détention pour les prendre sous sa responsabilité et les acheminer dans des centres de rassemblement, a poursuivi M. Ndikumana. Bujumbura et les rebelles des FNL ont accepté le 4 décembre de lever les ultimes obstacles qui empêchaient la mise en œuvre d'un processus de paix depuis plus de deux ans. Le président burundais Pierre Nkurunziza s'était engagé à accorder aux cadres rebelles 33 postes de responsabilité et à libérer tous les prisonniers politiques avant le 31 décembre 2008. De son côté, le leader des FNL, Agathon Rwaswa, avait accepté de renoncer au nom de Palipehutu, qui n'est pas conforme à la Constitution du Burundi, et d'envoyer tous ses combattants dans les sites de rassemblement avant la même date. "Le président Nkurunziza a déjà proposé les 33 postes au leader des FNL mais celui-ci n'a pas encore répondu et en plus, il vient de libérer les prisonniers politiques avant la date-butoir du 31 décembre", a déclaré à la presse le porte-parole présidentiel, Léonida Hatungimana. "Le Palipehutu-FNL doit maintenant cesser de traîner les pieds", a-t-il ajouté. Contacté jeudi, le porte-parole rebelle Pasteur Habimana, n'a pas voulu réagir "avant la consultation de notre base sur le changement de nom". "La campagne d'explication du Palipehutu-FNL en vue de leur imminent changement de nom devrait avoir lieu le 3 janvier 2009", précise jeudi un communiqué de presse de la médiation sud-africaine, et qui note "des progrès constants et encourageants dans la mise en œuvre de la déclaration du 4 décembre". Le gouvernement et les rebelles des Forces nationales de libération (FNL) avaient signé en septembre 2006 un accord global de cessez-le-feu. Mais l'application de l'accord achoppait sur le partage des pouvoirs politique et militaire et sur la reconnaissance du mouvement rebelle sous le nom de "Palipehutu-FNL". Le Burundi tente de sortir de 13 ans de guerre civile qui ont fait plus de 300.000 morts.